Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 056-215600453-20251211-2025_12_02_08-DE

Mardi 2 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 décembre, le Conseil Municipal de LE COURS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur HOUEIX Raymond, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice 15
Nombre de présents 12
Nombre de votants 12
Date de la convocation 26 novembre 2025

PRESENTS HOUEIX Raymond TRIBALLIER Joël BROHAN Hervé
LABEUR Chantal LE COURTOIS Anthony POISSEMEUX Emmanuelle
MONNIER Karine LE BRUN Delphine BOURHIS Typhaine
BOLAN Alexandre CORFMAT Jean-Pierre FERRAND Jacky
ABSENTS
EXCUSES RETO Ronan
NON EXCUSES TRIBALLIER Stéphanie HALLIER Cécile
Désignation du secrétaire de séance : Delphine LE BRUN

Délibération pour la vente d'une parcelle communale

Délibération 2025-12-02-08

M. le maire précise que la commune est propriétaire d'une parcelle située à Kerbernard cadastrée section ZH n° 82, d'une superficie de 101m².

Cette parcelle fait partie du domaine privé communal.

M. le maire expose qu'il a été sollicité pour la cession de cette parcelle à M.LUHERNE Daniel au prix de 100€.

Monsieur Le Maire précise également que cette vente avait déjà été engagée en 1993 mais qu'elle n'avait pas aboutie avec Monsieur Etienne LUHERNE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (ou préciser le résultat du vote) :

Article 1er : Décide de vendre à M.LUHERNE Daniel, domicilié au 2 Kerbernard, la parcelle cadastrée section ZH n° 82, d'une superficie de 101 m², située à Kerbernard, au prix de 100. €.

Article 2 : Autorise M. le maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette vente.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Au registre sans les signatures

À Le Cours le 08 décembre 2025

Raymond HOUEIX
Maire de Le Cours

MAIRIE DE LE COURS (33) GIRONDE

Raymond HOUEIX
MAIRE

Delphine LE BRUN
La secrétaire de séance